

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (RSE) : L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER !



La RSE, on en parle, on légifère, il est de bon ton d'y venir... et même de s'y mettre tant elle est bénéfique pour l'entreprise et ses salariés ! Les initiatives se multiplient ces dernières années, et les dirigeants l'appliquant dans leur organisation témoignent de son efficacité tant sur le bien-être au travail qu'elle procure, que sur ses effets économiques et financiers ¹ !

Où en sommes-nous ? Hélène Exbrayat, cofondatrice de la société **SequoiaVox**, a bien voulu nous dresser un panorama de la situation.

Elle nous livre ici un petit rappel historique.

Notre maison brûle...

Le concept a vu le jour aux USA dans les années 50 sous l'impulsion d'Ed Freeman économiste, chercheur et philosophe, auteur du livre référent en RSE : « la théorie des Parties Prenantes » dont l'ISO 26 000 s'est totalement inspirée.

Avec les crises économiques successives, les premiers effets palpables de la dégradation de notre planète (la conférence de Stockholm, ancêtre des COP, a lieu en 1972), mais aussi la prise de conscience des écarts en termes de conditions de vie à travers le monde... les notions de développement durable et de commerce équitable commencèrent à se concrétiser et à se structurer.

Dans les années 2000, nombre de pays posent leurs propres ambitions pour une meilleure protection de l'environnement et un plus grand respect des droits de l'Homme. Dès 2001, la loi française sur les Nouvelles Réglementations Énergétiques (NRE) a pour objectif de « réduire les effets néfastes des dysfonctionnements internes et de la mondialisation ». Elle impose aux entreprises cotées de rendre publiques leurs performances en matière de développement durable et notamment d'émissions de CO2. Mais depuis 2015, la législation s'est accélérée et concerne désormais toutes les entreprises à s'engager vers plus de respon-

sabilité sociale et environnementale : rapport extra-financier, loi de la Transition Énergétique, loi sur le Devoir de Vigilance, loi Sapin 2

... et nous ne regardons plus ailleurs !

Mais pour ceux qui choisissent d'aller plus loin, la récompense est au bout du chemin ! Avec l'explosion des réseaux sociaux est né le citoyen-consommateur-collaborateur éclairé, exigeant et critique... qui ne se prive pas de saluer les belles initiatives mais aussi de dénoncer les mauvais élèves. Internet est devenu en quelque sorte un outil au service de la RSE et c'est tant mieux ! Voilà de quoi nous rendre plus optimistes !

Aujourd'hui, même si la RSE relève encore d'une démarche volontaire, les initiatives se multiplient dans les entreprises, petites et grandes. Les dirigeants ont compris les nombreux bénéfices qu'elles apportent en termes de réputation mais aussi de réduction de coûts et d'augmentation de la productivité. De belles études et des cas concrets sont là pour en témoigner !

Pour vous en rendre compte et mieux comprendre tous les enjeux de la RSE, sujet qui nous concerne tous, rendez-vous sans attendre sur notre blog www.blog.nextdoor.fr où Hélène nous en dit plus sur le comment et le pourquoi ça marche :

Blog

¹ Son article se base sur l'étude de France Stratégie de Janvier 2016 qui démontre que les entreprises ayant mis en place une **stratégie RSE globale et intégrée par tous les salariés surperforment de 13% sur le plan financier** sur la Valeur Ajoutée, l'Excédent Brut d'Exploitation et le Bénéfice Net par tête.



Hélène EXBRAYAT. Consultante et formatrice depuis 17 ans en stratégie et études marketing, est devenue experte des questions touchant au DD (Développement Durable), à la RSE et à l'éthique des affaires. Elle fonde **SequoiaVox**, en 2014 avec 2 associées : un cabinet d'études de marché, de formation et de conseil en DD, qui accompagne les organisations dans leur stratégie RSE. Elle est diplômée d'un Master d'Économie Comparée, d'une licence d'Histoire et d'un Master en Développement Durable et Organisations de l'Université Paris Dauphine.

Pour mémoire :

C'est la définition de la norme **ISO 26000**, qui définit ce qu'est la RSE :

La **RSE** ou **RSO** est « la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

- contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ;
- prend en compte les attentes des parties prenantes ;
- respecte les lois en vigueur [...] ».